

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19 - 22 octobre 1998

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

**Point 9 de l'ordre du
jour**

ACTIVITÉ FONDAMENTALE AUTORISÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉ—GHANA 5995.00

Aide à l'éducation des filles dans les régions de savane du nord du pays (Activité fondamentale 2)

Coût total des produits alimentaires	2 740 092 dollars
Coût total pour le PAM	4 683 251 dollars
Coût total pour le gouvernement	858 668 dollars
Nombre de bénéficiaires	97 200 écolières
Durée	Cinq ans

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/98/9-C/4
22 septembre 1998
ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: Mme F. Nabulsi tel.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. Le programme de pays établi pour le Ghana a été approuvé par le Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire, en octobre 1997. L'aide à l'éducation des filles dans les régions de savane du nord du Ghana, qui couvre une période de quatre ans, en constitue l'activité fondamentale No 2. Cette composante du programme de base est une nouvelle activité prévue pour démarrer en octobre 1998.
2. La présente activité vise les régions de savane du nord du Ghana où l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont les plus fortes et où le taux de scolarisation des filles est le plus faible. L'assistance du PAM vise à appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour atteindre l'objectif d'un enseignement de base accessible à tous en favorisant la participation des filles dans les régions susmentionnées et en contribuant ainsi à la mise en valeur du potentiel de ressources humaines dans la région.
3. La distribution d'une ration mensuelle aux filles encouragera les parents à inscrire leurs filles à l'école, à les y maintenir et à leur faire fréquenter les cours régulièrement. L'aide alimentaire représentera pour les ménages bénéficiaires un transfert de revenus et élargira l'apport alimentaire de la famille. L'aide alimentaire prendra davantage de valeur durant la saison sèche, lorsque la production agricole est faible et que le taux d'abandon scolaire des filles est le plus élevé.
4. Durant les cinq ans que durera l'activité, le PAM fournira 8 748 tonnes de produits alimentaires (céréales et huile végétale) à 97 200 filles, soit une moyenne de 19 440 filles par an. L'aide alimentaire sera distribuée sous forme de rations à emporter aux filles qui suivent au moins 85 pour cent des cours dans des écoles sélectionnées des trois régions. Le personnel scolaire qui participe au projet, y compris les fillettes aidant aux distributions, recevront une formation initiale, qui sera dispensée par le bureau de pays du PAM en collaboration avec le Service de secours catholique, qui connaît bien ce domaine.

